

Le CE met à votre disposition
une assistance juridique au quotidien

Stress
Paie
Divorce
Congés payés
Contrat de travail
Conflits
Crédits
Arrêt maladie
Déductions fiscales



**Vous avez des questions sur le Droit du Travail
mais aussi sur le Droit de la famille et le Droit de la consommation ?**

Bénéficiez d'une assistance juridique dans tous les domaines du Droit :

- ✓ Disponible du **Lundi au Samedi de 9h à 20h** (sauf jours fériés ou chômés)
- ✓ Des **réponses immédiates** par téléphone
- ✓ Des juristes **formés à l'écoute et à la compréhension** des situations exposées

Pour accéder au service, appelez le **09 74 73 52 30***
**prix d'un appel local*